

PROCES-VERBAL
de l'assemblée des délégués de la Chambre Valaisanne d'Agriculture du
28 mars 2023 à 9h30 à la salle polyvalente de Conthey

Présidence : M. Willy Giroud

Présents : délégués : 49

Procès-verbal : Mme Brigitte Gabbud

1/ Mot de bienvenue

M. Willy Giroud ouvre la séance. Il rappelle qu'un service de traduction est assuré et que des casques sont disponibles. Il invite les délégués à échanger leur carte de vote contre un bulletin de vote.

M. Giroud salue les personnes présentes en leurs titres et fonctions. Il cite les personnes ayant accédé à de nouvelles charges au sein des différentes organisations agricoles, à savoir : Claude Lattion, Président de l'AEOC, Eric Germanier, Président de la Société des pépiniéristes viticulteurs valaisans, Isabelle Tubérosa, secrétaire de Biovalais, Brigitte Gabbud, gérante de l'Association du Pain de seigle valaisan AOP et de l'Interprofession des Eaux-de-Vie du Valais AOP, Thomas Lochmatter, gérant de la Bauernvereinigung Oberwallis dès le 1^{er} mai.

Il excuse en bloc les personnes excusées.

M. Giroud rappelle que, selon les statuts, seuls les délégués sont habilités à voter et qu'il n'est pas tenu compte des abstentions. Il propose aux délégués de voter à main levée. Ceci est tacitement accepté

L'assemblée désigne M. Cédric Vouillamoz comme chef des scrutateurs. M. Julien Morand et Mme Aline Défayes sont nommés scrutateurs.

Les délégués approuvent l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Allocution du Président
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 mars 2022
4. Rapport d'activité
5. Comptes 2022
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des comptes et décharge
8. Elections statutaires
 - Comité
 - Président, Vice-Présidents
 - Organe de révision
9. Budget 2023 et cotisations 2024
10. Divers

M. Giroud passe la parole à Mme Géraldine Arlettaz-Monnet, Présidente du Grand Conseil.

Mme Arlettaz-Monnet remercie la CVA pour le travail dispensé en faveur des familles paysannes. Elle relève la forte pression qui touche le monde agricole valaisan confronté aux aléas du changement climatique, à l'inflation et aux différents défis liés à son avenir. Elle assure l'assemblée du soutien du Grand-Conseil. Elle remercie les participants pour leur travail, leur engagement et leur courage.

2/ Allocution du Président

A l'occasion de son allocution, M. Giroud aborde les points suivants :

- **Initiatives populaires** : le 13 juin 2021, les deux initiatives appelées anti-phyto furent massivement rejetées par le peuple suisse et valaisan. Il en fut de même le 25 septembre 2022 pour l'initiative sur l'élevage intensif. Le Président souligne que contrer ces initiatives devient usant. Il craint que la coupe soit pleine et qu'elle déborde à l'avenir si ces initiatives devaient se multiplier. Dans ce sens le Président appelle de ses vœux une augmentation drastique du nombre de signatures nécessaires pour le dépôt d'une initiative populaire.
- **Loup** : la croissance exponentielle de la population de loups génère une situation devenue ingérable. La CVA estime que dans ce contexte une compétence accrue doit être accordée aux cantons pour la gestion des grands prédateurs. Une révision de la gestion de ce prédateur devient urgente pour protéger les animaux de rente, les paysages et la population.
- **Rhône 3** : Willy Giroud salue la création d'un nouveau service des dangers naturels avec à sa tête Raphaël Mayoraz. Cette nouvelle organisation semble positive et a permis la réactivation du Copil Agri R3 et la reprise d'un dialogue constructif. Il souligne qu'il faudra rester prudent dans le Chablais avant tout élargissement du fleuve afin de préserver la qualité des eaux souterraines et ceci même si l'élargissement se fait principalement du côté vaudois. Dans ce sens, Willy Giroud approuve la démarche des agriculteurs de Vouvry et de l'ADSA dans le cadre de la mise à l'enquête de la mesure anticipée potentiellement problématique de l'île de Clous.

A la fin de son rapport, M. Giroud remercie M. Felley et les collaborateurs de la CVA.

3/ Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 mars 2022

Le procès-verbal joint à l'invitation est accepté à l'unanimité sans modification.

4/ Rapport d'activité

Dans son rapport, M. Felley relève qu'en 2022, la production agricole affiche un bon résultat économique avec une valeur totale de l'agriculture valaisanne évaluée à 330 millions de francs. A ce montant s'ajoutent encore 128 millions de francs de contributions publiques pour les prestations non marchandes d'intérêt général fournies par les PME agricoles. 2022 peut être qualifiée d'année globalement bonne même si elle a été marquée par les excès de chaleur, le manque d'eau et des épisodes de gel qui ont diversement touché les secteurs.

Changement climatique : des mesures doivent absolument être prises pour accompagner les fluctuations climatiques récurrentes. Dans cette optique, le projet de réserve climatique que veut mettre en place le secteur viticole pour faire face à la variabilité des volumes de vendanges induites par les extrêmes météorologiques fait figure d'exemple. Les réticences du Parlement à ce sujet sont décevantes. Le projet de fonds climatique élaboré par l'IFELV et le SCA visant à couvrir une partie des coûts de production pour les arboriculteurs ayant perdu tout ou une grande partie de leurs récoltes va également dans le bon sens. La CVA appuie ce projet et elle demande qu'il soit ouvert à tous les secteurs de la production végétale. Le subventionnement des primes d'assurance-récolte prévu par la Confédération pourrait également être intéressant. Il faut cependant que des compagnies d'assurances couvrent les risques climatiques pour l'entier du verger d'abricotiers. Ce n'est pas le cas pour l'instant.

Mini-paquet PA22+

Le paquet PA22+ présenté en 2020 par le Conseil Fédéral a été suspendu par le Parlement. Ce paquet prévoyait une baisse du revenu agricole de 265 millions par an, un recul du taux d'autosuffisance et une augmentation des contraintes environnementales et éthologiques. PA22+ a été renvoyé au Conseil fédéral par l'Assemblée fédérale qui a demandé la production d'un rapport sur le développement futur de la politique agricole pour 2022.

En réponse aux initiatives anti-phytos, le Parlement finalisait en mars 2021 l'initiative 19.475 visant une réduction des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires (PPH) et aux excédents d'éléments fertilisants. L'initiative parlementaire démontre clairement le virage écologique voulu par PA22+.

Défis que l'agriculteur doit surmonter

- ✓ **Intensifier la relève** : le manque de relève se fait déjà sentir dans tous les secteurs agricoles mais plus particulièrement dans le domaine viticole. Il sera encore intensifié par le départ à la retraite des baby-boomers. Il faudra également combler le vide que laissera la fin du modèle de l'ouvrier-paysan vers une professionnalisation de la branche. La CVA est persuadée que l'attractivité des métiers agricoles est conditionnée par la mise en place de conditions de travail qui ne s'éloignent pas trop de celles offertes par les autres secteurs économiques.
- ✓ **Conditions de travail des employés agricoles en Valais** : le comité de la CVA s'est livré à une analyse comparative des conditions de travail des employés agricoles dans les différents cantons. Il en résulte que les conditions de travail dans l'agriculture doivent être améliorées en Valais. Cela avant que des mesures ne soient imposées de l'extérieur, mais également pour renforcer l'attractivité des professions agricoles. En 2023, le temps de travail dans une exploitation avec bétail a ainsi été ramené à 54 heures et 15 minutes par semaine avec un objectif de 52 heures et 15 minutes à atteindre à l'horizon de 5 ans. Dans un même temps, le salaire horaire minimum a été augmenté afin qu'il corresponde au salaire mensuel recommandé par l'USP.
- ✓ **Emission et captation de CO₂** : la CVA souhaite faire monitorer l'empreinte carbone nette des exploitations valaisannes. Au-delà du bilan carbone, il s'agit à l'avenir d'intensifier les pistes de réduction des émissions de CO₂ et d'augmenter la captation de CO₂ dans les sols cultivés. Prométerre a développé une méthodologie qui a déjà permis de démontrer que certaines exploitations vaudoises sont des puits de stockage de CO₂ : elles captent davantage de gaz à effet de serre que ce qu'elles en émettent. La neutralité carbone de l'alimentation deviendra à l'avenir un argument de vente recherché. Il convient d'anticiper ce mouvement et de positionner le secteur agro-alimentaire sur ce marché pour accroître sa durabilité à la fois environnementale et économique.

A la fin de son rapport, M. Felley adresse ses remerciements aux membres du comité, à M. Willy Giroud et au personnel du secrétariat. Il remercie sincèrement Imelda Amacker qui s'en va à la retraite après une longue carrière emplie de dévouement et marquée par un grand professionnalisme auprès de la CVA.

5/ Comptes 2022

M. Felley présente les comptes de la CVA qui bouclent avec un résultat positif avant réserve de Fr. 10'849,93. Le résultat positif est dû à une participation aux excédents des contrats-cadre d'assurance. Le montant du bilan au 31.12.2022 s'élève à Fr. 2'096'973,31.

6/ Rapport de l'organe de révision

La parole est donnée à Mme Viviane Saillen, collaboratrice de la Fiduciaire Dafico SA. Elle lit le rapport de révision qui a été distribué aux participants.

7/ Approbation des comptes et décharge

L'assemblée accepte les comptes et le bilan ainsi que le rapport de révision à l'unanimité et donne décharge aux organes.

8/ Elections statutaires

Comité

M. Jean-Blaise Gollut, représentant du secteur vigne et vin, est démissionnaire. Les autres membres du comité sont candidats à leur réélection. La FLV a proposé un nouveau candidat pour son secteur. Ce candidat doit remplacer Raoul Paccolat qui ne produit plus de lait. Le comité propose à l'assemblée de porter le nombre de ses membres à 14 en maintenant Raoul Paccolat au comité pour des raisons d'équilibre géographique et de branche. Deux nouvelles candidatures sont proposées : M. Mathias Delaloye pour le secteur vigne et vin et M. Bertrand Roux pour la production laitière.

L'assemblée élit les personnes suivantes pour la période 2023-2027 :

Mme Claudine Barman et MM. Conrad Caloz, Mathias Delaloye, Pierre Dorsaz, Alain Frossard, Johannes Gemmet, Willy Giroud, Yves Luisier, Benoît Moret, Raoul Paccolat, Vincent Roten, Frédéric Rouvinez, Bertrand Roux, Herbert Volken.

Vincent Roten intervient pour appeler de ses vœux la création dans les quatre prochaines années d'une faitière pour l'élevage et les grandes cultures. Une telle organisation lui semble indispensable pour le futur. Il en fait son objectif prioritaire pour son prochain mandat.

Président et Vice-présidents

M. Benoît Moret explique que notre Président est candidat pour un nouveau mandat. Deux secteurs ont souhaité ces dernières semaines proposer des candidats à la présidence. Une concertation a eu lieu au sein du comité qui a décidé de proposer à l'assemblée des délégués de réélire M. Willy Giroud à la présidence de la CVA pour deux ans au minimum. L'élection de la présidence sera portée à l'ordre du jour de l'AD 2025.

L'assemblée élit par acclamation M. Willy Giroud à la présidence pour la période 2023-2025.

L'assemblée élit par acclamation MM. Benoît Moret et Johannes Gemmet à la vice-présidence.

Organe de révision

Sur proposition du comité, les délégués acceptent de reconduire la fiduciaire Dafico SA en tant qu'organe de révision de la Chambre Valaisanne d'Agriculture pour l'année 2023.

9/ Budget 2023 et cotisations 2024

M. Felley annonce une perte prévisionnelle de 171'600 francs pour l'année 2023 qui pourra être supportée grâce à la dissolution partielle de la réserve pour égalisation des résultats.

En ce qui concerne les cotisations 2024, le comité propose de reconduire les cotisations 2023. A l'unanimité, l'assemblée approuve le budget 2023 et les cotisations 2024.

10/ Divers

M. Francis Egger, sous-directeur de l'USP, évoque les thématiques sur lesquelles planche son organisation : accompagnement du changement climatique, lutte pour le maintien des budgets fédéraux en faveur de l'agriculture, révision de la formation agricole, mini-paquet PA22+, mise en place prochaine du programme Digiflux, future initiative sur la biodiversité, les sujets ne manquent pas. Pour que l'action de l'USP soit le plus efficace possible il appelle à un front uni des sections régionales.

M. Gérald Dayer, chef du service de l'agriculture, informe que le Conseil d'Etat a décidé un crédit-cadre de 141 millions de francs pour 10 ans en faveur de la rénovation du vignoble. Le canton souhaite également trouver des solutions collectives pour l'assurance récolte. Il planche également sur le Plan Climat où 58 millions de francs sont proposés pour les mesures relatives à l'agriculture. Ces trois éléments seront soumis à votation au Grand-Conseil. M. Dayer espère également que des solutions seront trouvées rapidement dans le cadre de la régulation des loups.

M. Giroud remercie l'IFELV qui a offert les fruits et jus de fruits pour cette assemblée des délégués. Il réitère ses remerciements à M. Felley ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs du secrétariat.

Après les divers, la parole est donnée à M. Gabriel Décaillet pour une présentation du Fonds cantonal pour la formation professionnelle.

M. Giroud remercie pour la bonne participation et lève l'assemblée des délégués à 12h00.

Le Président :
Willy Giroud

La rédactrice du procès-verbal :
Brigitte Gabbud